

14  
OCT.  
2021

# LES AJUSTEMENTS CONTEMPORAINS DU DROIT DE L'OUVRAGE PUBLIC

AMPHI 1 - UFR DEA DE METZ

9h00 **Allocutions d'ouverture**

**Pierre TIFINE**, Doyen de la Faculté de Droit, Économie et Administration de Metz, Professeur de droit public, Université de Lorraine / IRENEE  
**Christophe FARDET**, Directeur de l'IRENEE, Professeur de droit public, Université de Lorraine / IRENEE

## L'OUVRAGE PUBLIC MAL PLANTÉ

Présidence de séance : **Fanny TARLET**, Professeur de droit public, Université de Montpellier / CREAM

### SON JUGE

9h10 **De la juridiction judiciaire à la juridiction administrative**

**Jacques PETIT**, Professeur de droit public, Université Rennes I / IDPSP

9h30 **De l'excès de pouvoir à la pleine juridiction**

**Pierre LEVALLOIS**, Maître de conférences en droit public, Université de Lorraine / IRENEE

9h50 Débats

10h25 Pause

### SES RÈGLES

10h40 **La régularisation de l'implantation irrégulière**

**Christophe ROUX**, Professeur de droit public, Université Lyon 3 / EDPL

11h00 **La réparation de l'implantation irrégulière**

**Laurent SEUROT**, Professeur de droit public, Université de Lorraine / IRENEE

11h20 Débats

12h00 Pause

## L'OUVRAGE PUBLIC MAL CONSTRUIT

Présidence de séance : **Laurent SEUROT**, Professeur de droit public, Université de Lorraine / IRENEE

### EN COURS DE CONSTRUCTION DE L'OUVRAGE

14h00 **Les pouvoirs du maître de l'ouvrage dans l'urgence**

**Isabelle HASQUENOPH**, Maître de conférences en droit public, Université Paris I / IRJS

14h20 **Les pouvoirs du juge de l'urgence**

**Gweltaz ÉVEILLARD**, Professeur de droit public, Université Rennes I / IDPSP

14h40 Débats

15h10 Pause

### APRÈS LA RÉCEPTION DE L'OUVRAGE

15h30 **La responsabilité des constructeurs à l'égard de l'administration**

**Pascal CAILLE**, Professeur de droit public, Université de Lorraine / IRENEE

15h50 **La responsabilité de l'administration à l'égard des tiers**

**Jean-Philippe FERREIRA**, Professeur de droit public, Université de Bordeaux / ILD

16h10 Débats

16h40 **Propos conclusifs**

**Caroline CHAMARD-HEIM**, Professeur de droit public, Université Lyon 3 / EDPL



Connexion WIFI Université de Lorraine

Identifiant : IRENEE / Mot de passe : HLOqSaRt

14  
OCT.  
2021

# LES AJUSTEMENTS CONTEMPORAINS DU DROIT DE L'OUVRAGE PUBLIC

AMPHI 1 - UFR DEA DE METZ

Voilà déjà une vingtaine d'années que le Tribunal des conflits et le Conseil d'État ont ouvert des brèches dans le sacrosaint principe de l'intangibilité de l'ouvrage public, lequel interdisait aux juridictions de porter atteinte aux ouvrages publics, seraient ils irrégulièrement implantés. Depuis lors, l'ancien édifice se lézarde toujours davantage, au gré d'apports jurisprudentiels successifs. Ces derniers dessinent peu à peu une nouvelle règle de tangibilité « mesurée » ou « limitée » de l'ouvrage public dont il faut apprécier la portée. Mais les évolutions du droit de l'ouvrage public ne se limitent pas à la question de son implantation irrégulière. En effet, les moyens mis à la disposition de l'Administration et du juge administratif pour faire face aux circonstances pouvant altérer sa construction ont également subi une évolution sensible, tout comme les régimes de responsabilité liés à l'ouvrage public.

L'ambition de cette journée d'études sera donc de mesurer précisément les avancées du droit sur la question de l'ouvrage public mal planté avant d'interroger le régime de l'ouvrage public mal construit.



UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE



INSTITUT DE RECHERCHES  
SUR L'ÉVOLUTION DE LA NATION  
ET DE L'ÉTAT

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (GRATUITE) SUR [IRENEE.UNIV-LORRAINE.FR](https://irenee.univ-lorraine.fr)

**⚠️ LE PASSE SANITAIRE EST OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER À L'ÉVÉNEMENT :  
UN CONTRÔLE SERA EFFECTUÉ DÈS L'ENTRÉE DE L'AMPHITHÉÂTRE.**

Contact : [irenee-contact@univ-lorraine.fr](mailto:irenee-contact@univ-lorraine.fr)



UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE



INSTITUT DE RECHERCHES  
SUR L'ÉVOLUTION DE LA NATION  
ET DE L'ÉTAT

14  
OCT.  
2021

# LES AJUSTEMENTS CONTEMPORAINS DU DROIT DE L'OUVRAGE PUBLIC

AMPHI 1 - UFR DEA DE METZ

JOURNÉE D'ÉTUDES SOUS LA DIRECTION SCIENTIFIQUE DE PASCAL CAILLE,  
PROFESSEUR DE DROIT PUBLIC ET PIERRE LEVALLOIS, MAÎTRE DE CONFÉRENCES  
EN DROIT PUBLIC, UNIVERSITÉ DE LORRAINE / IRENEE

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (GRATUITE) SUR [IRENEE.UNIV-LORRAINE.FR](https://irenee.univ-lorraine.fr)

**LE PASSE SANITAIRE EST OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER À L'ÉVÉNEMENT : UN CONTRÔLE SERA EFFECTUÉ DÈS L'ENTRÉE DE L'AMPHITHÉÂTRE.**

